

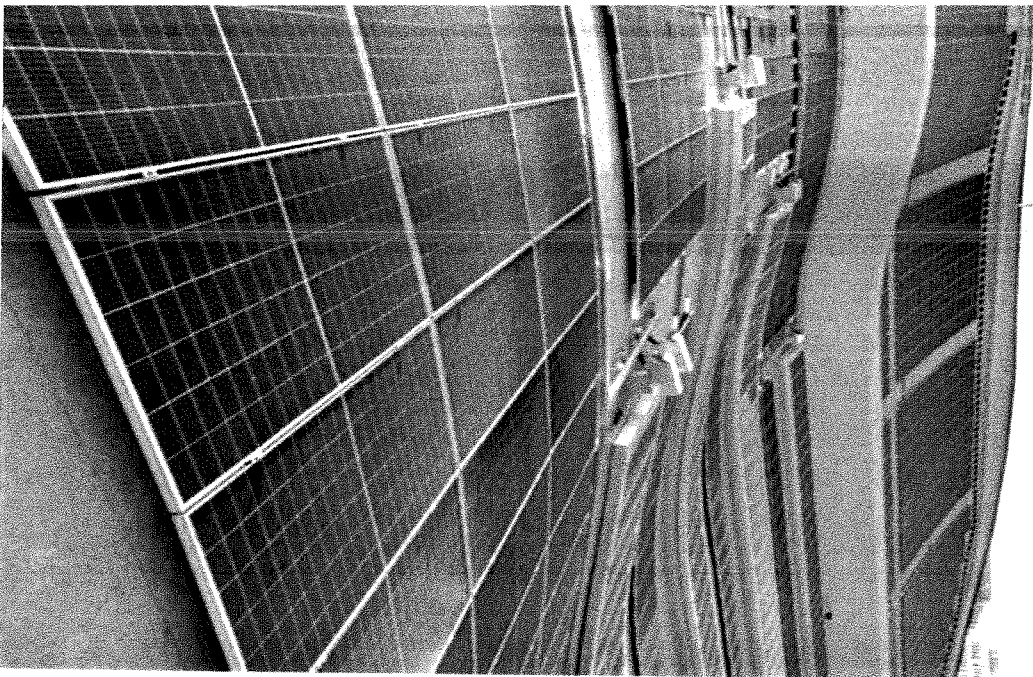


# **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :**

Création d'une couverture photovoltaïque sur les terrains de Futsal  
et de Padel et installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking  
d'accès aux terrains de sports de la commune de Bessens

**Analyse des candidatures  
Mai 2026**





# Rappel du cadre de l'AMI

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous types de porteurs de projets spécialisés dans la conception, la mise en place et l'exploitation de centrales photovoltaïques en couvertures et ombrières de parking. Il vise à déterminer le porteur de projet qui réalisera et exploitera le projet.

Le porteur de projet proposera une offre afin de développer, financer, construire, exploiter et maintenir l'installation de production électrique photovoltaïque dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) et pendant la période définie dans cette autorisation.

# Résultats de l'AMI

**11 mars 2026**

Lancement de l'appel à  
candidature

**30 avril 2026**

Date limite de réception des  
candidatures

**23 juin 2026**

Audition du candidat  
recevable

**13 juillet 2026**

Sélection du lauréat



**2**

candidatures reçues dont 1  
non recevable



Délibération en conseil  
municipal

# Rappel des documents à fournir pour candidater

## Dossier technique

Une note de présentation précisant :

- Description du concept et la faisabilité technique
- Un plan d'implantation
- Un planning prévisionnel
- Le mode d'exploitation et de maintenance
- Les performances en matière de protection de l'environnement

## Dossier financier

Dossier financier comprenant :

- La nature et les caractéristiques du portage financier
- Un plan d'affaires
- Une description et le montant des redevances proposées
- Un projet de convention d'occupation temporaire

## Dossier administratif

- Une lettre de candidature
- Présentation des capacités professionnelles, techniques et financières
- Déclaration sur l'honneur
- Les attestations d'assurance.

# Rappel des critères de sélection

## L'aspect financier

**40%**

- Le montant total des loyers proposés sur la durée de l'AOT
- Le prix de revente de l'électricité
- Le montant de la garantie bancaire proposée pour les opérations de démantèlement en fin de vie

## La valeur technique et qualitative de l'offre

**60%**

- Démonstration des moyens mis en œuvre
- Le type de panneaux photovoltaïques avec la valeur du bilan carbone retenu
- La finition des structures
- L'intégration des massifs et la protection des pieds de poteaux
- L'intégration paysagère
- La prise en charge de l'évacuation des eaux pluviales

# PROJET 1 – PEREN-VERTSUN (1)

## Valeur technique et qualitative de l'offre (60 points)

### Démonstration des moyens mis en œuvre (15 points)

- Un groupement de 2 sociétés pour une meilleure expertise : VERTSUN comme expert technique et PEREN comme investisseur et développeur avec 1 chef de projet dédié pilotant les 2 cotraitants; les références proposées sont satisfaisantes.
- Après audition, un complément sur les moyens humains et matériels dédiés à l'opération est proposé et satisfait au besoin.
- ~~Les~~ bâtiments similaires construits, ~~sur~~ M<sup>e</sup> de CA en 2025
- Valorisation des ressources et partenaires locaux, maîtrise intégrale du cycle de vie, modèle d'autoconsommation collective (ACC)

Réponse très satisfaisante : 15 pts

### Le type de panneaux photovoltaïques (5 points)

- Module photovoltaïque de chez AIKO dont les caractéristiques sont conformes aux exigences de performance et carbone
- Un positionnement des panneaux sur une toiture bac acier
- Panneaux recyclables entre 95 et 99%.

Réponse très satisfaisante : 5 pts

### La finition des structures (10 points)

- Une structure métallique fabriquée localement (Occitanie)
- Un système de fixation des panneaux adapté aux toitures de bâtiments sportifs

Réponse très satisfaisante : 10 pts

### L'intégration des massifs et protection des pieds de poteaux (5 points)

- Ce point n'est pas abordé dans l'offre de base du groupement; après audition, le groupement propose une méthodologie d'intervention sur les massifs et des exemples de traitement de pieds de poteaux.

Réponse très satisfaisante : 5 pts

### L'intégration paysagère (15 points)

- Structure métallique simple, non bardée, couleurs en intégration au site

Réponse satisfaisante : 10 pts

### La prise en charge de l'évacuation des eaux pluviales (10 points)

- Traitement au droit de la structure; pour un traitement à la parcelle, les conditions seront à voir ultérieurement.

Réponse correcte : 5 pts

=> **TOTAL valeur technique : 50/60**

# PROJET 1 – PEREN-VERTSUN (2)

## L'aspect financier (40 points)

### Le montant total des loyers proposés (10 points)

- Loyer annuel : 1000 € HT indexé au taux d'actualisation du tarif de rachat.
- Le projet est basé sur une Autorisation d'Occupation Temporaire du site de 10 ans.

Réponse satisfaisante : 10 pts

### Le prix de revente de l'électricité (15 points)

- Le tarif de rachat de l'électricité dans le cadre de l'ACC est fixé à : 1000 € HT/kWh sur 10 ans (actualisé).

Réponse satisfaisante : 15 pts

### Le montant de la garantie bancaire post travaux (15 points)

- Financement bancaire sur 10 ans – AOT sur 10 ans.
- Les coûts de démontages des panneaux sont inclus dans le Business Plan.

Réponse satisfaisante : 15 pts

=> **TOTAL Aspect financier : 40/40**



## En synthèse :

Total de points : 90/100

Un dossier porté par un groupement expérimenté.

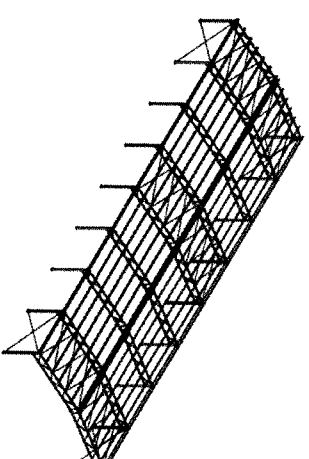
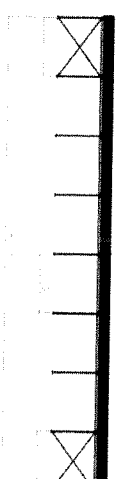
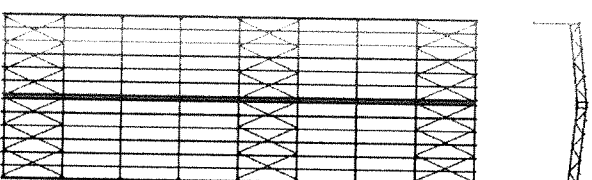
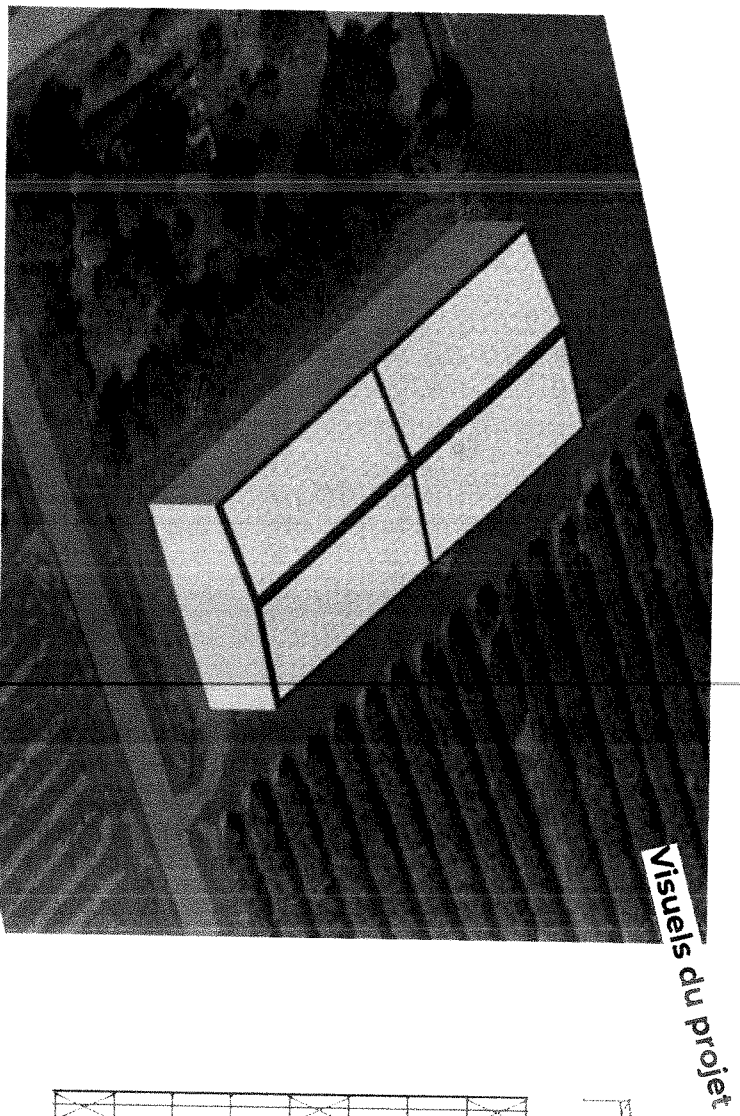
Son positionnement dans un secteur déjà concurrentiel est différenciant par la valorisation de l'énergie via le système d'ACC et la proposition d'un accompagnement total.

Un positionnement engagé sur le volet environnemental.

---

Candidat retenu

# PROJET 1 – PEREN-VERTSUN

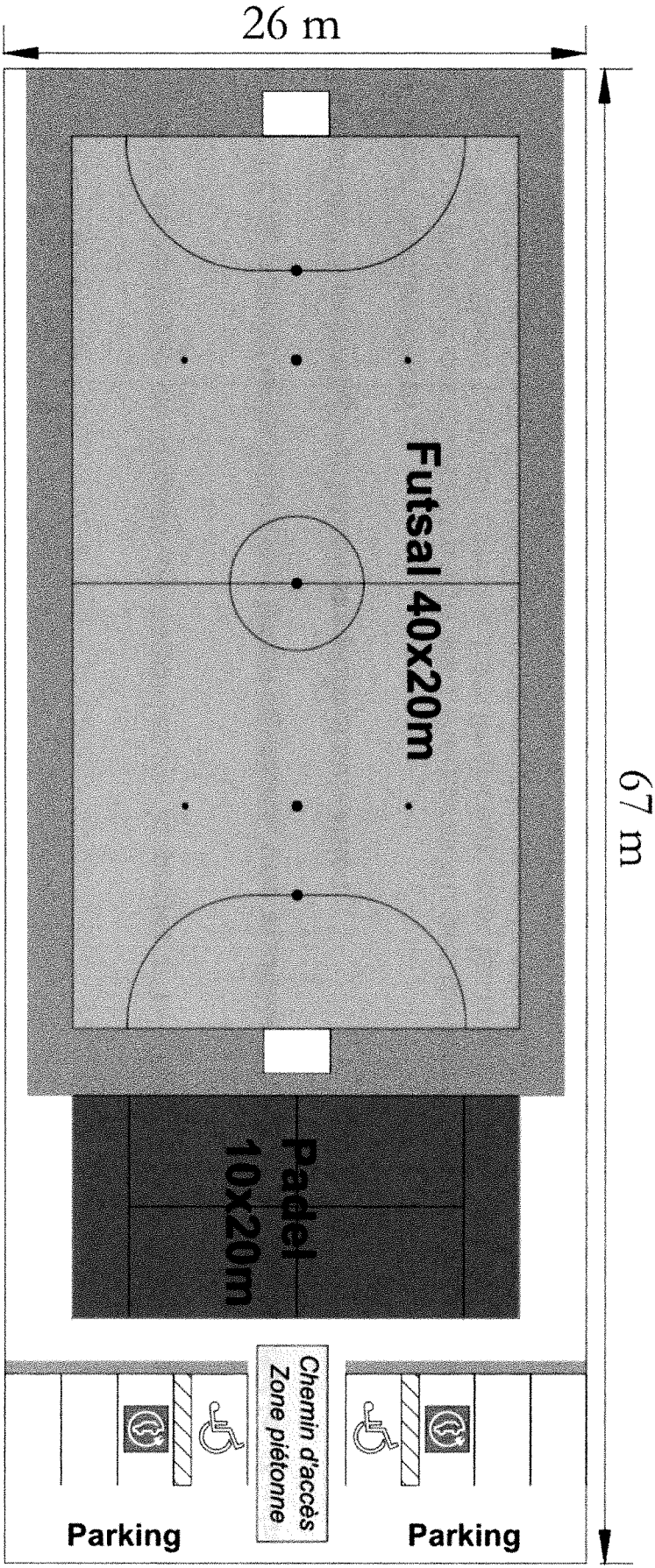


# PROJET 1 – PEREN-VERTSUN

AMI Bessens

Visuels du projet

Implantation des activités sous le bâtiment



# Conclusion

Au regard de l'analyse du dossier de candidature, **le projet n°1 – PEREN-VERTSUN**, apparaît comme étant très pertinent.

Néanmoins, ce dossier présentant des **interrogations**, une **audition a eu lieu en présentiel le 23 juin 2026**.

**Cette audition a permis de préciser les points suivants :**

- **Volet administratif :**
  - Le partage des moyens entre les 2 membres du groupement : VERTSUN gère les travaux / PEREN pilote et développe le projet comme tiers financeur, avec les moyens humains et matériels associés
  - PEREN gère la recherche des consommateurs et le montage juridique pour l'achat de l'électricité
  - Offre clé en main et une maîtrise interne complète du process, y compris les travaux
  - La possibilité d'autoconsommation sur un périmètre de ~~20~~ **200** kms.
- **Volet financier :**
  - Le tarif proposé est fixe pour une durée de ~~25~~ **25** ans.
- **Volet technique :**
  - La structure proposée est « bardable »
  - La méthodologie des fondations et le traitement des pieds de poteaux
  - Les travaux seront terminés avant mars 2028.